

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Registre CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Garnier, 12 octobre 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Garnier, 12 octobre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 octobre 1875](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Garnier](#)

Lieu de destination4, rue des Amandiers, Paris

Description

RésuméSur l'emploi d'instituteur en chef des écoles du Famelistère. Godin retourne à Garnier un cahier de devoirs d'élève et l'informe qu'il ne donne pas suite à leurs pourparlers.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 449r sont copiées la lettre de Godin à monsieur Garnier du 12 octobre 1875 et la lettre de Godin à Heutte et Cie du 13 octobre 1875.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Famelistère](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation1 p. (449r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 11 8^{bre} 77

Monsieur Garnier.

Je vous retourne par ce courrier le cahier de décisions d'école que vous m'avez envoyé, et j'ai l'honneur de vous informer qu'après avoir, comme je vous l'avais promis, plus mûrement examiné la question, je ne crois pas devoir donner suite aux pourparlers qui ont eu lieu entre nous.

Veuillez agréer, Monsieur, mes parfaites civilités.

Godefr.

Guise le 13 8^{bre} 77Messieurs Heule. etc^{ie},

Je n'ai pas encore reçu les volumes "au suffrage universel" que vous m'annoncez par votre lettre du 5^{et}, faites-moi donc le plaisir de m'envoyer le reçu du chemin de fer que vous devez avoir retiré.

Agreez je vous prie, Messieurs, mes parfaites civilités.

Godefr.